



FNEC FP-FO

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON

Tel : 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 Fax : 04 72 33 87 18

e-mail : fo.snudi69@gmail.com site : <http://snudifo69.com>

Déclaration liminaire GT CSASD du 27 mars 2027

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Ce groupe de travail CSASD 1er degré se déroule alors que les personnels subissent de plein fouet les conséquences du budget Macron-Lecornu, imposé une nouvelle fois par l'utilisation de l'antidémocratique article 49-3.

Rappelons que ce budget, qui fait la part belle à l'industrie d'armement avec 7 milliards d'€ supplémentaire, s'attaque frontalement à la Sécurité sociale, à l'hôpital public et à l'Ecole publique où 3256 postes d'enseignants sont supprimés, de même que des milliers de postes d'AED.

Monsieur l'inspecteur d'académie, le projet de carte scolaire transmis aux organisations syndicales se révèle d'une violence inédite pour les enseignants et les élèves des écoles du Rhône

Dans ce projet on dénombre 290 fermetures pour 69 ouvertures soit 221 classes en moins à la rentrée.

Si on ajoute les 110 classes rayées de la carte à la rentrée 2025, on compterait 330 classes en moins sur le département en 2 ans !

Une véritable avalanche de fermetures !

Tout d'abord, la FNEC FP FO s'étonne et s'inquiète que les remontées des directrices et directeurs apparaissent minorées de manière à fermer une classe ou ne pas en ouvrir une ! cela semble le cas dans certaines circonscriptions, et parfois les règles de calculs ne sont même pas respectées, et les directions sont avisées par les IEN de fermetures qui ne sont pas justifiées ! Nous vous avons fait remonter un certain nombre de situation en amont de ce GT.

Le projet de carte scolaire 2026 montre bien que les seuils qui ont très légèrement améliorés à l'automne, demeurent encore bien trop élevés et ne permettent pas de maintenir un réseau de proximité dans les campagnes et les quartiers et d'améliorer des conditions d'apprentissages.

Par exemple, 25 élèves par classe en REP+ en maternelle, cela veut dire 30 élèves quand un ou des enseignants sont absents et n'est pas remplacés . cette situation est malheureusement loin d'être rare !

Dans ce contexte, on aurait pu s'attendre à ce que la brigade de remplacement soit abondé ! Pourtant il n'en n'est rien !

Vous en êtes réduit à récupérer les 90 ZBF pour pallier le manque de remplaçants au détriment des 18 demi-journées de formation et de concertation dues aux enseignants de REP+ !

Et cerise sur le gâteau, vous départementalisez la brigade en découpant le Rhône en 4 zones !

Il est à craindre que ces 2 mesures concernant les remplaçants ne portent un coup fatal à l'attractivité de cette fonction qui est déjà bien peu élevée, c'est le moins qu'on puisse dire ! Ainsi la situation du remplacement risque de se dégrader encore d'avantage !

A cela s'ajoute, la poursuite de la mise en place des PAS qui apparait comme une véritable provocation ! Soustraire 33 postes de professeurs des écoles pour ce dispositif alors qu'on manque notamment de remplaçants est totalement ubuesque !

La FNEC FP FO s'oppose aux PAS, et son analyse n'a pas été démentie par un représentant de l'école inclusive qui lors de l'audience intersyndicale au rectorat le 19 mars a indiqué : la mise en place des PAS aurait déjà conduit à une diminution de 6% du nombre de notifications MDPH.

Les PAS sont donc un moyen de casser le thermomètre, de remettre en cause le droit des élèves en situation de handicap de disposer de conditions de scolarisation adaptées à leurs difficultés ; ils sont une nouvelle mesure d'économie sur le dos des plus fragiles.

Autre mesure totalement incompréhensible, le retrait de 13 postes en établissements médicaux sociaux et la création de seulement 5 postes d'ULIS alors que plus de 1 000 élèves sont en attente de place dans un établissement social ou médico-social ou en ULIS.

ULIS ou UEMA qui sont d'ailleurs positionnées sans concertation ou discussion avec les équipes des écoles concernées !

Pour la FNEC FP-FO la question du respect des notifications MDPH, de la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux, du recrutement d'AESH à hauteur des besoins, de la création d'un statut avec un temps plein de 24h pour les AESH sont des nécessités urgentes pour qu'enfin cesse la maltraitance que subissent en premier lieu les élèves en situation de handicap et par voie de conséquence les personnels ainsi que tous les autres élèves.

La FNEC FP-FO défendra toutes les écoles qui se mobilisent avec les personnels, les parents d'élèves pour défendre leurs classes, leurs postes, pour défendre l'Ecole publique face à ce gouvernement qui préfère mettre les milliards dans les porte-avions plutôt que dans les écoles.

C'est dans ce cadre que la FNEC FP-FO appelle à la grève le 31 mars et invitent les écoles à se rassembler devant la DSDEN dès le début du CSASD !